

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n° 4

Commune de
SAINT-ALBAN-DE-ROCHE

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification simplifiée n° 4 du P.L.U.,
en date du 14 février 2022.

Le Maire,
Christophe LAVILLE



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n° 4

Commune de
SAINT-ALBAN-DE-ROCHE

SOMMAIRE

1. Notice explicative
Complétant le rapport de présentation
4. Règlement
 - 4.2. Règlement (partie graphique),
Remplaçant les documents graphiques opposables
 - 4.2a Planche Nord
 - 4.2d Carnet des emplacements réservés

